



A quelle date je vais chercher mon enfant pour Noël

Par **Boutte**, le 21/11/2011 à 11:51

Bonjour,

J'ai mon fils la seconde moitié des vacances scolaire pour Noël, sachant que sur le jugement il est dis que la première moitié commence le premier jour des vacances scolaires, quand est-ce que je peux officiellement aller chercher mon fils? Merci

Par **kindermaxi**, le 21/11/2011 à 12:16

Bonjour,

Pour cette année d'un point de vue uniquement mathématique :

du 17/12/11 au 02/01/12 = 17 jours : 2 = 8,5 jours chacun

Comme vous avez votre enfant la seconde partie, le 25/12/11 à 12h.

Ensuite tout dépend de l'entente que vous avez avec la maman pour venir chercher l'enfant plutôt le soir ou le lendemain, afin qu'il puisse passer la journée complète de Noël et profiter un peu de ses cadeaux, et inversement lors d'autres vacances au total impair.

Bonne journée.